

L'indice de liberté d'Avenir Suisse 2016

Fribourg: Du surplace malgré quelques changements

Place: 22 / Valeurs d'indice: 42

C'est le marasme libéral pour le canton de Fribourg, qui obtient un score inférieur à la moyenne. Fribourg, qui oscille depuis des années entre la 19e et la 22e place, se situe en 2014 encore dans le bas du classement. Certes, ces dernières années, il a enregistré de belles améliorations par exemple en abaissant le taux d'exploitation de son potentiel fiscal, en assouplissant sa législation en matière de vente d'alcool ou en raccourcissant la durée de conservation des enregistrements de vidéosurveillance, mais, en comparaison intercantonale, ces progrès restent modestes. Parallèlement, les dégradations que Fribourg a connues sont moins nettes que ses améliorations mais plus nombreuses, par exemple en matière de protection légale contre le tabagisme passif, de délai d'obtention d'un permis de construire, d'horaires d'ouverture des magasins, de frein à l'endettement ou d'investissements publics dans le logement. Résultat : impossible, pour le canton, de grimper dans le classement. Cependant, en 2014, Fribourg obtient de bons résultats pour tous les nouveaux indicateurs civils grâce à de courtes durées de résidence pour la naturalisation, à une garantie efficace de la sécurité publique et à l'octroi de droits politiques aux étrangers au niveau communal. Toutefois, l'effet positif de ces indicateurs est presque totalement neutralisé par l'introduction en 2014 d'une interdiction de porter une cagoule. De plus, dans le domaine des nouveaux indicateurs économiques, le canton de Fribourg reste à la traîne par rapport à la moyenne suisse.

Informations supplémentaires :

Samuel Rutz, Senior Fellow, samuel.rutz@avenir-suisse.ch, Tel. 044 445 90 62 / 079 204 78 83

Tobias Schlegel, Researcher, tobias.schlegel@avenir-suisse.ch, Tel. 044 445 90 05 / 077 443 59 13

Pour interpréter les graphiques, il faut prendre en compte les éléments suivants : 50 est la mesure de la moyenne, 0 le minimum et 100 le maximum. Des valeurs au-dessus ou au-dessous du cercle de 50 points indiquent qu'un canton se classe respectivement au-dessus ou au-dessous de la moyenne pour l'indicateur correspondant et par comparaison avec les autres cantons. Les rayons rouges et les valeurs d'indice indiquent les résultats du canton au niveau des indicateurs économiques. Les valeurs pour les indicateurs civils apparaissent en orange. (Graphique: Avenir Suisse)

